

Commune de Chavannes-près-Renens
Service des travaux
Route de la Maladière 38
1022 Chavannes-près-Renens

Lausanne, le 12 octobre 2012

**Remarque à la mise à l'enquête publique Avenue de Préfaully, Avenue de la Gare,
Chemin des Ramiers**

Madame, Monsieur,

Nous avons examiné les plans de la mise à l'enquête susmentionnée sous l'angle des deux-roues légers. Nous avons constaté avec satisfaction que le nombre de places de stationnement correspond à la norme VSS 640 065.

Concernant le stationnement extérieur et vu le nombre de places élevées, il est important que ce stationnement soit prévu couvert et sécurisé. En effet, ce n'est qu'à ces conditions qu'il pourra être correctement utilisé par les cyclistes.

En espérant qu'une solution pourra être trouvée en vue de favoriser la mobilité douce dans la région lausannoise, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Stéphane Bolognini
Président

Anne-Laure Pella
Secrétaire générale